

1. Un IME, qu'est-ce que c'est ?

L'IME, qu'est-ce que c'est ?

C'est un Institut médico éducatif accueillant des enfants ou adolescents présentant des troubles des fonctions cognitives (voir décret 2 avril 2009-378) orientés par la MDPH.

Les élèves scolarisés en IME

Dans un IME, il peut y avoir 2 sections :

-Les SEES (Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée) accueillant des enfants de 3 à 14 ans. Ils bénéficient d'accompagnements éducatif, pédagogique et thérapeutique en interne dans l'établissement ou dans des classes externalisées au sein d'écoles élémentaires ou de collèges.

-Les SIPFP (Section d'Initiation à la première formation professionnelle) accueillant des adolescents et jeunes adultes de 15 à 20 ans et +.

Ils bénéficient d'accompagnements éducatif, pédagogique, thérapeutique et pré-professionnel dans des lycées et CFA.

L'enseignant d'IME

L'enseignant en IME fait partie de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement. Il organise les apprentissages des élèves dont il a la responsabilité en fonction des indications des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

L'enseignant d'IME effectue 24h de présence devant élèves +3h de réunions par semaine.